

Santé publique: réseau de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies transmissibles dans la Communauté européenne EWRS

1996/0052(COD) - 26/09/1996

Le rapport de M. Christian CABROL a été adopté. Le rapporteur s'est félicité de la proposition de la Commission, qui vise à mettre en place un cadre juridique permettant une réponse coordonnée en cas d'épidémie de maladie transmissible. Il a proposé des modifications en vue de créer un réseau d'alerte précoce et un Centre européen de surveillance des maladies transmissibles. La Commission a été invitée à informer le Parlement du déroulement des négociations entre l'UE et les Etats-Unis au sujet de la mise en place d'un réseau mondial d'alerte et de réaction pour ce type de maladies.